

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ÉGYPTIEN

Deuxième Série. — N° 7.

ANNÉE 1886



LE CAIRE
IMPRIMERIE NOUVELLE J. BARBIER

—
1887

SUR LA PRISON
DE
LOUIS IX A MANSOURAH

Par MOUHAMED RÉSHAD EFFENDI (*)



Les notes que j'ai recueillies ici sont le résultat des recherches que j'ai faites dans un récent voyage à Mansourah des traditions qui ont pu rester vivaces dans la mémoire des habitants de cette ville, concernant la défaite et l'emprisonnement du célèbre roi de France, Louis IX.

Je me suis adressé à cet effet à beaucoup de personnes de toutes les conditions et j'ai consigné dans ces notes le résumé de tout ce qui m'a été dit ; j'ai également fait un croquis du plan de la maison pour faciliter la compréhension, soit de la description de la maison elle-même, soit des légendes populaires qui se rattachent à ses différentes parties.

—

Louis IX, que le peuple, à Mansourah, désigne généralement sous le nom de El-Kaddis el Kébir (le grand

(*) Traduit et présenté à l'Institut Égyptien par Yacoub Artin Pacha.

saint) ou quelquefois sous le nom de El Mélik-el-Francis ou el Françawièh (le roi des Français), marcha, dit-on sur Mansourah par terre, jusqu'à la prise d'eau du Bahr-el-Saghir, qui était dans ce temps là au nord de la ville sur la branche du Nil qui va à Damiette. (1)

On voit encore de nos jours les vestiges de la prise d'eau dont il est parlé ici, entre le palais du Gouvernement (*Moudirieh*) et l'École du Gouvernement.

Ces vestiges consistent en un quai ou un mur construit en maçonnerie, pierres et briques et noyé à présent dans le fleuve.

« Le roi étant arrivé devant la ville, racontent les bonnes gens de Mansourah, voulait immédiatement donner l'assaut et combattre l'armée musulmane qui y était réunie, mais le Nil, d'un côté, et le Bahr el Saghir, de l'autre, empêchèrent son armée de s'approcher de la ville, car elle était alors bâtie comme dans une île et imprenable, défendue qu'elle était au Nord et à l'Ouest par le Nil et à l'Est par le canal.

« Le roi attendit donc la tombée de la nuit, choisit parmi ses cavaliers 250 environ des plus courageux et traversa à leur tête le Bahr el Saghir à gué.

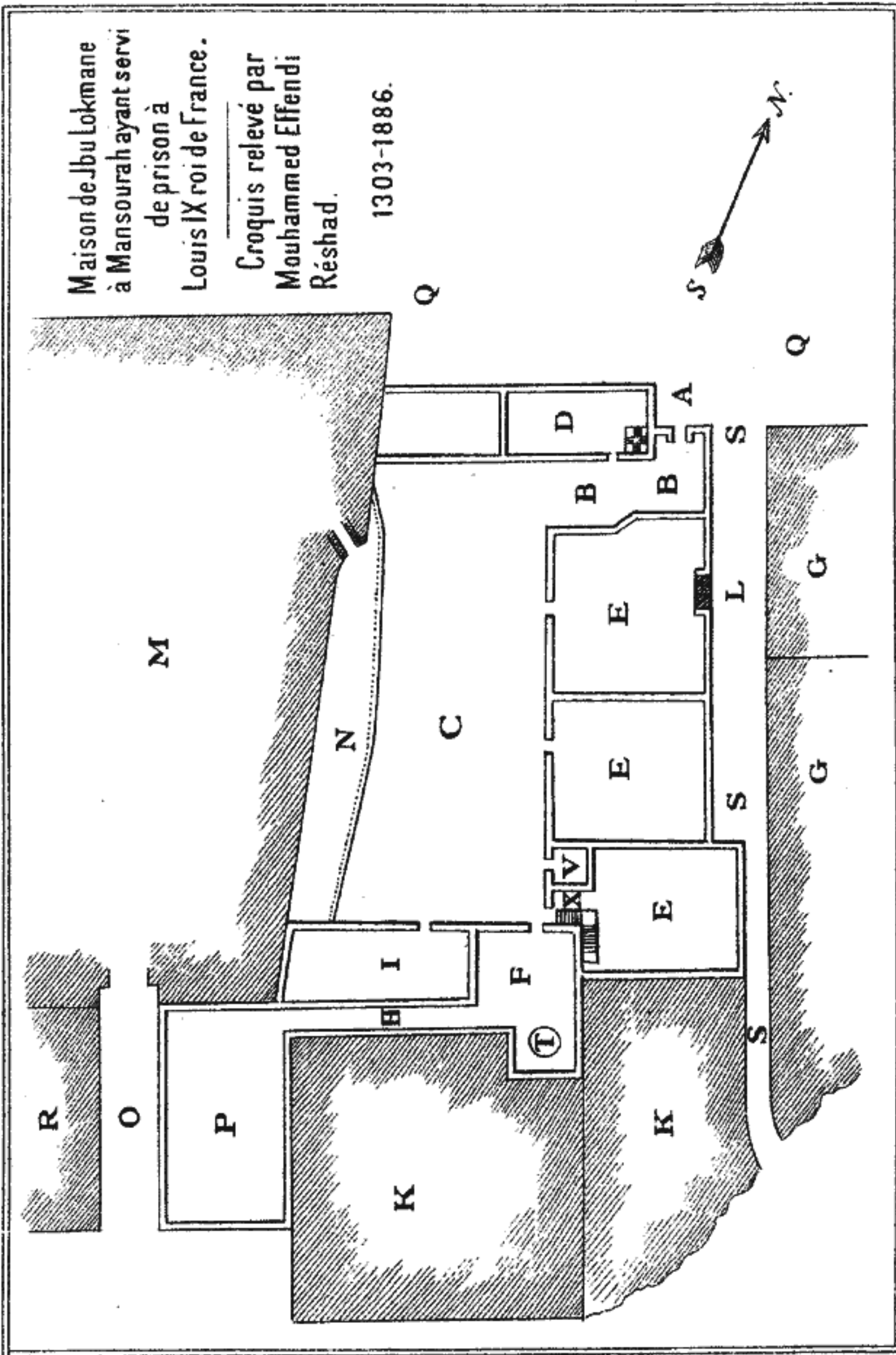
« Lorsqu'ils s'approchèrent de la ville, les fakirs, derwishes et corporations religieuses, qui, sur le front de l'armée musulmane, veillaient et faisaient office de sentinelles, les ayant vus, battirent leurs tambours, son-

(1) La prise d'eau actuelle de Bahr-el-Saghir est au sud de la ville.

Maison de Jbu Lokmane
à Mansourah ayant servi
de prison à
Louis IX roi de France.

Croquis relevé par
Mouhammed Effendi
Réshad.

1303-1886.



Mansourah.

Imp. Lit. V. Penisson.

nèrent leurs clairons et poussèrent des clameurs en récitant le *tahlile* (1) et le *tekbire* (2).

« Toute l'armée musulmane et la population de la ville furent sur pied ; ils s'armèrent en un instant et se ruèrent sur l'ennemi qui fut arrêté aux portes de la ville ; une bataille terrible s'ensuivit et les musulmans firent là un carnage des chrétiens.

« Un grand nombre d'ennemis furent tués ; beaucoup aussi furent faits prisonniers et parmi ceux-là était le roi français.

« Le roi fut enchainé et conduit dans cette maison de Ibn Lakmane (3). »

Voilà l'histoire de la bataille et de la prise du roi telle qu'elle m'a été racontée dans sa simplicité.

La maison aujourd'hui a environ 300 m. c. de superficie ; elle est située au sud-est d'une mosquée connue sous le nom de Mosquée de El-Mouafi, en l'honneur du Cheikh Abdullah el Mouafi qui y est enterré et qui est le saint (4) le plus vénéré à Mansourah.

On dit qu'à l'époque où le roi de France fut fait prisonnier, la distance entre sa prison et le Nil n'excédait

(1) لا اله الا الله Il n'y a de Dieu que Dieu.

(2) الله اكبر Dieu le très grand, ou Dieu le grand par excellence.

(3) قاضي فخر الدين ابراهيم ابن لكان كاتب الانشاء Kady Fakhr Eddin Ibrahim Ibn Lokmane secrétaire (du Sultan).

(4) Cette mosquée a été construite par El Mélik el Saleh Ayoubé de la famille des Ayoubites. Il régna en Egypte entre 637-647 H. (1240-1249 J. C.)

pas la valeur de 30^m, tandis que de nos jours, cette distance est d'environ 500^m. Tout cet espace aujourd'hui est occupé par une partie de la ville, tandis qu'alors, s'il est vrai que le Nil passait si près de la maison, il ne devait pas y avoir d'autres constructions entre le fleuve et la maison.

Du côté du sud, la maison s'arrête au marché des forgerons (Souk-el-Haddadine) (O), tandis qu'au sud-ouest elle est limitée par de misérables masures ou des habitations en ruines (K).

Il paraît que dans l'origine, lorsqu'elle fut bâtie, la maison était plus grande. En effet, à première vue la ruelle (SS) et les deux habitations (GG) à la gauche de l'entrée paraissent avoir été détachées de la maison principale.

Les habitations au sud et à l'est (K. K.) me paraissent être dans le même cas.

Toutes ces ruines qui entourent la maison de Ibn Lakmane et dont quelques unes sont habitées, et appartiennent à d'autres propriétaires, paraissent même après un léger examen, devoir faire un ensemble avec le noyau de la maison qui est restée célèbre ; dans ce cas on conçoit aisément qu'un roi ait été emprisonné dans cette maison qui aurait été alors assez grande pour le contenir lui et ses gardiens, et qui étant isolée pouvait offrir plus de facilité pour surveiller les prisonniers qui y étaient enfermés ; tandis qu'on a peine, en voyant la maison qu'on montre aujourd'hui, à s'imaginer comment, non un roi prisonnier, mais même un secrétaire royal, Ibn Lakmane lui-même, pouvait habiter une maison aussi exigüe.

On raconte que le sol s'étant surélevé par la suite des temps, le plancher originaire de la maison est enfoui sous la terre et que la maison actuelle a été reconstruite sur la maison primitive. Naturellement, personne n'a pu me dire quand cette reconstruction a eu lieu. Il doit y avoir cependant, s'il y a eu reconstruction, de longues années depuis, car la maison offre tous les signes d'une grande vétusté.

Une tradition assez répandue veut qu'il existe sous la maison un souterrain qui conduit à une chambre en ruine, qu'elle indique comme étant la véritable pièce ayant servi de prison au roi ; cette pièce est celle marquée P, à l'est du marché des forgerons, (O).

Cette tradition et les raisons que m'en ont données ceux qui y ajoutent foi, me paraissent assez intéressantes pour que je la rapporte spécialement.

« Cette pièce (P) est, disent-ils, dans un état de ruine complète et ce depuis très longtemps ; personne, de mémoire d'homme, n'y a habité. Elle ne communique avec l'extérieur et le reste de la maison que par un couloir étroit et obscur (H). »

Mais la raison la plus concluante aux yeux des habitants de Mansourah qui tiennent à cette tradition, est que vers 1262 (1845) (1) « un prince français (2) est venu visiter cette maison en pèlerinage. Il entra jusqu'à la

(1) J'ai obtenu cette date par des calculs très compliqués ; je la donne comme approximative.

(2) Sans doute le duc de Montpensier qui, à cette époque, fit un voyage en Égypte.

chambre susdite, malgré les décombres et toutes les difficultés qui lui barraient le passage à travers le couloir H. Arrivé à la chambre P, il leva son chapeau avec respect, s'y arrêta un moment, puis se baissant, il ramassa une pierre à terre, qu'il emporta comme une relique. »

« Or, ajoutent-ils, si ce prince n'avait pas eu de bonnes raisons pour croire que cette pièce en ruines était la véritable prison du roi, s'y serait-il arrêté ? Y serait-il même allé jusque là, quand nous savons que les guides conduisent toujours les étrangers et les pèlerins depuis les temps très-éloignés jusqu'à nos jours, à l'autre salle (F), en leur disant que c'est là que le roi fut tenu prisonnier. »

Cette conduite du prince français a beaucoup frappé les personnes âgées qui se rappellent sa visite.

D'autres traditionnistes populaires soutiennent le contraire, et disent que les guides ont l'habitude de montrer la chambre F comme ayant servi de cachot au roi et ne conduisent jamais les visiteurs par le couloir H à la salle P.

En effet, lorsque dernièrement S. A. le Khédive alla à Mansourah et visita cette maison, quelques bonnes gens qui assistaient à cette visite m'ont dit que ses guides lui avaient, comme la généralité des guides, indiqué la salle F comme le véritable cachot royal.

La maison actuelle a deux portes, l'une à l'est, condamnée et obstruée par une construction sèche en briques et pierres provenant des décombres (L). L'autre porte qui paraît avoir été une des portes primitives

principales sert aujourd'hui encore de passage pour s'introduire dans la maison (A).

L'apparence de la maison, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, est à tel point délabrée, qu'elle passe inaperçue aux yeux du voyageur qui ne serait pas prévenu des souvenirs qui s'y rattachent.

Rien ne lui indique que là un glorieux roi a été enfermé comme prisonnier de guerre, et que sa captivité a jeté un lustre de gloire sur l'histoire de l'Égypte.

On n'y voit que des pans de mur en ruines ou délabrés, dont les bois de dattier pourrissent sur place ; on ne découvre ni vestiges de marbre, ni de pierre de prix d'aucune sorte. Partout on ne voit que des briques et du moëllon ; et comme nous l'avons déjà dit, par son exiguité et la simplicité des matériaux employés à sa construction, on a peine à concevoir qu'on ait fait habiter un roi dans cette maison.

En entrant par la porte A, on enfile un corridor de 1^m 50 de largeur sur 4^m de longueur environ. Le corridor tourne alors à droite (1) (B.B.) A main droite, bordant la cour intérieure au nord, on aperçoit un bâtiment à trois étages, chaque étage contenant deux petites chambres (D).

La cour intérieure C qui se développe du nord-ouest au sud-est mesure environ 50^m de superficie.

En se tenant au milieu de la cour, le dos tourné à

(1) Une maison réputée heureuse ou devant porter bonheur devait et doit encore, en Égypte, avoir sa porte orientée vers l'est et le corridor d'entrée doit tourner à droite en entrant.

l'entrée, on voit à droite un mur mal bâti limitant irrégulièrement un espace (N), dont l'entrée est par l'intérieur de la mosquée d'El-Mouafi (M).

Cet espace devait sans doute, à l'origine, faire partie de la cour de la maison.

En face, le visiteur voit un salon de réception ⁽¹⁾ I et à l'angle de la cour une autre salle F. Elle servait de cachot au roi, disent la plupart de ceux qui prétendent connaître les traditions. Toutes les traditions se mettent d'accord pour placer quelque part dans cette salle une oubliette ⁽²⁾ que nous avons indiquée à tout hasard au point T, quoique quelques uns prétendent que toute la salle F est bâtie sur voûte.

La salle F communique par un couloir H, étroit et obscur, avec la salle P dont nous avons parlé plus haut et que d'aucuns disent avoir été le véritable cachot royal.

A la gauche du visiteur, que nous avons laissé se tenant au milieu de la cour C et tournant le dos à l'entrée, il y a quatre portes; celle qui est marquée X et qui se trouve au coin de la cour opposé à l'entrée conduit à un escalier qui monte sur la terrasse de la maison.

Lorsqu'on est sur cette terrasse, on se rend plus aisément compte de l'observation que nous avons faite

(1) Kàa. قاعة

(2) Djoub جُوب ou جريب en arabe vulgaire.

plus haut, c'est-à-dire que la maison devait être autre fois plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui.

En effet, on voit que les différentes bâtisses qui se succèdent forment un ensemble qui va vers le sud jusqu'au Souk-el-Haddadine (O) et vers l'est jusqu'aux ruines et aux habitations détachées K et G.

Toute la maison devait être en outre construite sur trois étages ; on n'a pas de peine à constater, en effet que les étages supérieurs se sont effondrés les uns sur les autres par défaut d'entretien et par vétusté ; on voit tous les décombres provenant de ces ruines des étages supérieurs couvrant le sol et les terrasses du rez-de-chaussée qui ont pu résister à la ruine.

Il n'y a que la bâtisse D, au nord de la cour C, qui comme nous l'avons dit, soit encore presque au complet, à trois étages.

On nous a dit que le propriétaire de cette maison possédait son *hoeudjet* (titre de propriété) dans lequel les noms de tous les propriétaires de cette maison remontant ainsi d'âge en âge jusqu'à Ibn Lakmane lui-même, qui l'aurait construite, étaient inscrits, mais je doute de la véracité de cette assertion, la coutume des formules employées dans ces sortes de titres, dans l'énonciation des noms des propriétaires précédents, étant de ne nommer que trois ou quatre de ceux-là, avant de nommer le propriétaire actuel.

On m'a aussi assuré que le propriétaire actuel la détenait par héritage ; quoi qu'il en soit, je n'ai pas vu moi-même le *hoeudjet* susdit.

Le locataire actuel de la maison est un patron de barque sur le Nil ; c'est un vieillard paraissant âgé

environ de 70 à 75 ans. Il est établi, paraît-il, à Mansourah depuis 45 ans environ et occupe cette maison depuis 23 ans.

Le bas peuple à Mansourah est persuadé que le nom de la ville qui voudrait dire *la victorieuse* lui a été donné à la suite de la défaite infligée à l'armée de Louis IX ; malgré la certitude historique qu'on a de la date de sa construction, antérieure d'une trentaine d'années environ à la bataille de Mansourah, nous croyons qu'il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, de leur faire changer d'avis à ce sujet (1).

Une tradition veut que le roi fait prisonnier ait été conduit à cheval, sa couronne royale sur la tête, couvert de ses armes et suivi de son trône en or et d'une grande procession, depuis le champ de bataille jusqu'à cette maison qui devait lui servir de prison.

On croit aussi généralement que les Francs ont creusé un souterrain partant du sud de la ville et dont l'ouverture aurait été à environ 500^m de distance de la prison, pour délivrer leur roi, qu'ils parvinrent à pénétrer dans la prison et à faire sortir le roi par le souterrain susdit et à le délivrer.

D'autres disent que le roi fut jeté tout vivant dans l'oubliette ; qu'une fois dans la fosse, on ferma l'ouverture

(1) Le Sultan Ayoubite El Mélik el Kamil Nacer Eddyne Mouhammed ibn el Mélik el Adel Aby Bikr ibn Ayoubé construisit cette ville en 616 H. (1219) pour défendre le Nil contre les Francs qui venaient de s'emparer de Damiette, c'est-à-dire 24 ans avant la bataille de Mansourah qui eut lieu en 640 H. (1242).

de l'oubliette avec des dalles de plomb s'alternant avec des dalles de pierre, en plusieurs paires superposées et qu'on construisit sur le tout une voûte en maçonnerie (salle F, point T). Ceux qui content cette tradition ajoutent que les émirs de l'armée égyptienne ayant eu vent du projet des Francs de délivrer leur roi, mirent ainsi, une bonne fois pour toutes, le roi en dehors de la possibilité de recouvrer sa liberté ou d'être délivré par son peuple.

Nulle part nous n'avons pu constater une réminiscence du fait de la délivrance du roi, tel que nous l'apprend l'histoire.

Les voyageurs qui vont à Mansourah ne manquent pas d'aller visiter cette maison ; beaucoup d'entre eux, dit le locataire actuel, y ramassent une pierre et l'emportent avec eux en souvenir, ou, comme il le dit, pour s'en faire une relique devant leur porter bonheur ou fétiche.

« Tous les ans, dit-il, vers la fin de l'année solaire, des prêtres chrétiens s'y rendent en pèlerinage, font des prières, ramassent des pierres et s'en vont. »

« La raison du grand respect des chrétiens pour cette maison, et de leur pratique qui consiste à ramasser une pierre en guise de relique, n'est autre », selon le vieux locataire et d'autres traditionnistes populaires, que ce fait : « que les chrétiens croient que le roi qui fut enfermé ici, n'est pas un roi, mais un saint, un grand saint qui, étant tombé malade dans son pays, fit vœu s'il guérissait, de ramasser une grande armée de chrétiens et d'aller à leur tête combattre les musulmans à l'effet de briser leur orgueil et leur superbe.

« Lorsqu'il guérit donc, il partit en guerre pour accomplir son vœu, suivi d'une immense armée. Mais Dieu voulut que ce fût lui qui fût battu et qu'il tombât prisonnier entre les mains des musulmans qu'il voulait anéantir.

« Les Francs sont persuadés que, s'il a perdu la bataille et s'il a été fait prisonnier, cela ne diminue en rien ses mérites comme saint, et que cela ne doit pas les empêcher de se mettre sous sa protection. »

Voilà tout ce que j'ai appris de la bouche même du locataire de la maison, des voisins, et d'autres habitants pendant les quelques jours que j'ai passés à Mansourah.

Je n'ai voulu faire aucune réflexion, ni tirer des conclusions, ni faire des comparaisons avec les faits historiques qui sont bien connus de vous tous, messieurs. Je me suis seulement efforcé, en évitant d'être diffus et en supprimant les longueurs et les redites, de conserver à ces traditions populaires leur originalité et leur saveur naïves et primitives.

